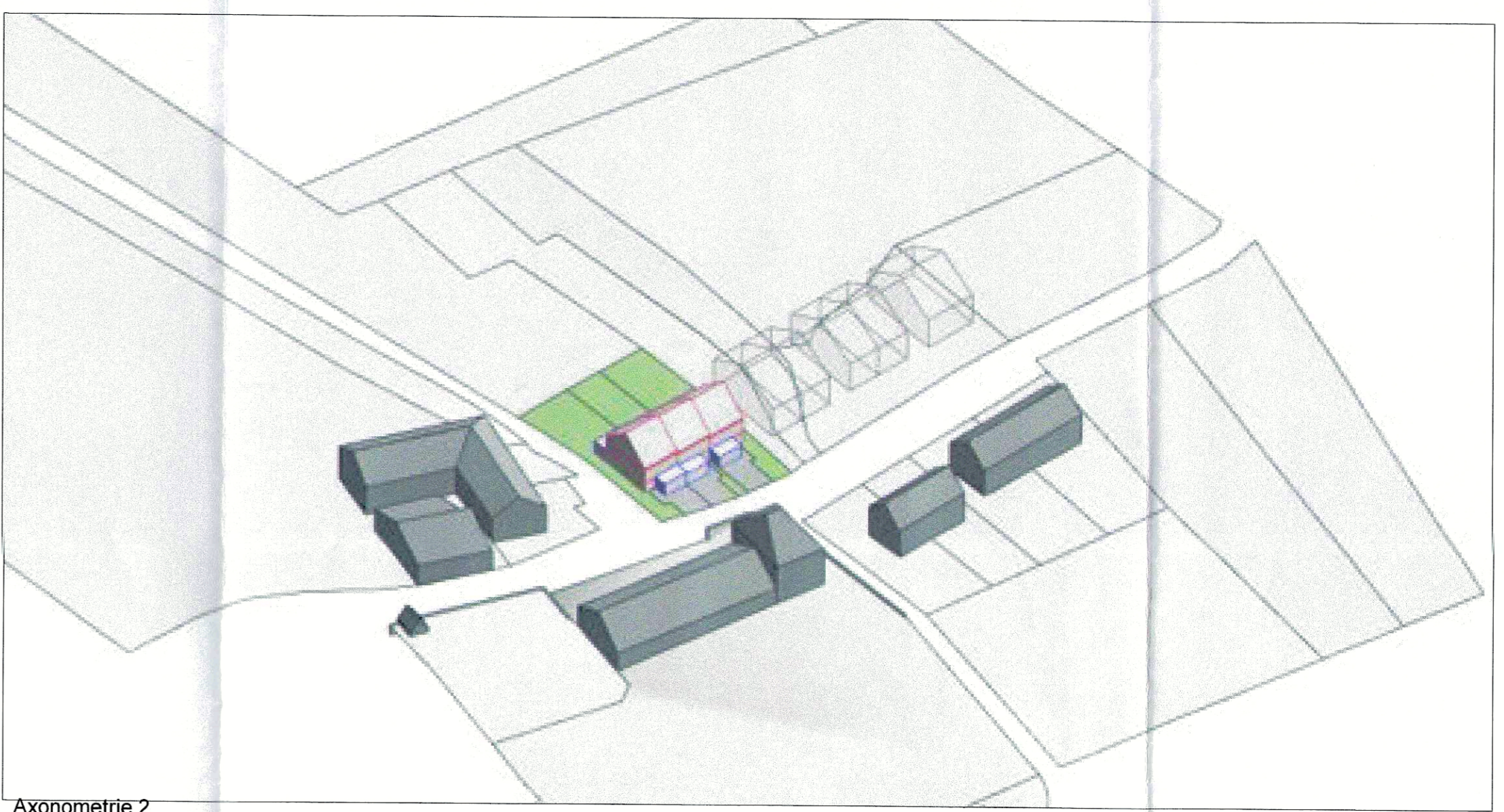
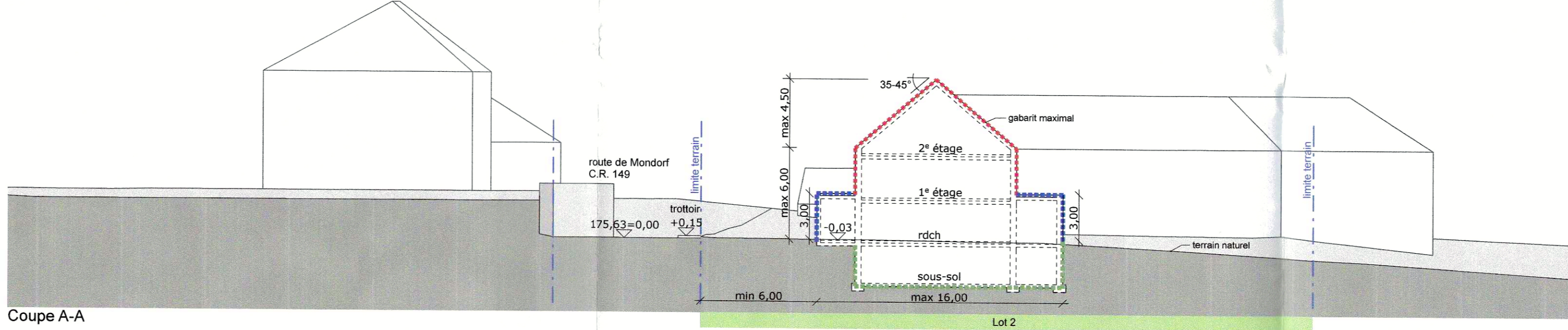


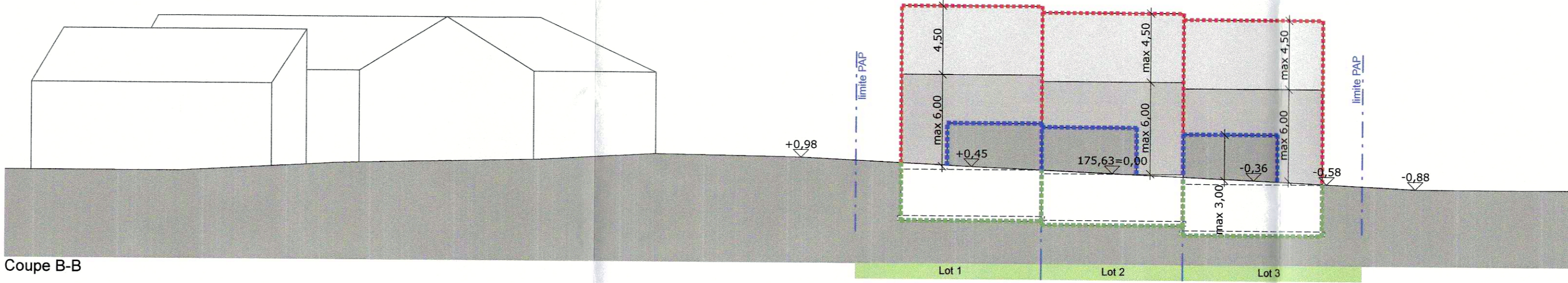
Axonometrie 1



Axonometrie 2



Coupe A-A



Coupe B-B

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT / LOTI

surface d'implantation au sol (m²) — surface du lot / de l'lot (aveu)
 surface de scellement du sol (m²) — surface constructible brute (m²)
 type de toiture — type et nombre de logements
 type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP
 — délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

— terrain existant
 — terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1.2...R nombre d'étages en retrait
 +1.2...C nombre de niveaux sous combles
 +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
 hax hauteur à l'arrière de x mètres
 hf-x hauteur au faite de x mètres

Type, disposition, et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu
 onc constructions en ordre non contigu
 x maisons isolées
 xml x maisons jumelées
 xmb x maisons en bande

Type et nombre de logements

xu x logements de type unifamilial
 xb x logements de type bifamilial
 xc x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
 tv (y/z±%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
 o orientation du faite

Gabarit des immeubles (plans / coupes)

— alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 — limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 — alignement obligatoire pour dépendances
 — limites de surfaces constructibles pour dépendances
 — limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 — limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / lots

lot projeté
 terrain cédé au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 max y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 z% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

evp espace vert privé
 evp espace vert public
 adu aire de jeux ouverte au public
 esp espace extérieur pouvant être scellé
 vnc voie de circulation routière
 esp espace pouvant être dédié au stationnement
 cp chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 vnc voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

o arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 o haie projetée / haie à conserver
 o mur projeté / mur à conserver

Servitudes

serv servitude de type urbanistique
 serv servitude écologique
 serv servitude de passage
 él élément d'art ou relatif à sauvegarder
 ré réseau eaux potables
 ré nouveau réseau eaux potables
 ré réseau de canalisation/ eaux mères
 ré nouveau réseau de canalisation/ eaux usées
 ré réseau de canalisation/ eaux usées existant à éliminer
 ré nouveau réseau eaux pluviales
 ré réseau de gaz existant
 ré nouveau réseau de gaz
 acc accès garage
 éa éclairage public existant
 éa éclairage public projeté

Infrastructures techniques

ré rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 can canalisation pour eaux pluviales
 can canalisation pour eaux usées
 foss fossé ouvert pour eaux pluviales

Vu et approuvé, Bois, le 1er juillet 2014
Le Conseil Communal,

INDICE	DATE	MODIFICATIONS
A	13.06.2013	mise à jour-surfaces à céder
B	30.09.2013	mise à jour
C	18.03.2014	mise à jour selon avis ministériel du 20.02.2014
D		
E		
F		
G		
H		
I		

Adresse: 25, route de Hefves D p. 34
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation de: Le Maire de l'arrondissement
 Le Maire de l'arrondissement
 Dan Evers

MAITRE D'OUVRAGE:
WIESEN & PIRONT

PROJET:
 PAP "EMERINGER HAFF" à ERPELDANGE/
 BOUS

OBJET:
 PARTIE GRAPHIQUE

STADE:
 PAP

INDICE **ECHELLE:** 1:250 **DATE:** 20.09.2012 **PLAN N°:** 1207-11

IMPRIMERIE: 02.04.14

25, route de Hefves D p. 34
 L-1471 ERPELDANGE
 tél. 00352 75 90 50
 fax 00352 75 90 60
 e-mail: info@web.lu
 www.atrch-web.lu